Écrit par HAKIZIMANA Claver
Jeudi, 17 Novembre 2022 14:35 - Mis à jour Jeudi, 19 Janvier 2023 07:38

Les travaux de cet atelier de quatre jours ont été ouverts mardi le 15 Novembre 2022 au chef-lieu de la province de Muramvya par le Directeur Administratif et Financier de Caritas Burundi, Monsieur Oscar HAVYARIMANA. Cet atelier s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du Projet d'Appui aux Ménages affectés par l'Insécurité Alimentaire et Nutritionnelle, PAMIA-Nut dont le périmètre d'intervention est la province de Muramvya et une partie de la province de Kayanza.

Procédant à l'ouverture des travaux de cet atelier, le Directeur Administratif et Financier de Caritas Burundi, Monsieur Oscar HAVYARIMANA a rappelé aux participants que cet atelier vise à leur doter des compétences qui leur permettront de bien assurer la gestion de leurs coopératives surtout que le projet PAMIA-Nut qui les encadre va bientôt toucher à sa fin. Oscar HAVYARIMANA les a, par conséquent, invités à bien suivre tous les aspects qui seront développés pendant cette formation par l'expert de l'Agence de Promotion et de Régulation des Sociétés Coopératives au Burundi, ANACOOPE.

Au terme de cette formation, les participants auront acquis des compétences leur permettant de comprendre la lecture de la liasse fiscale ; d'être capable de calculer les soldes intermédiaires de gestion à partir des documents synthétiques ; de maitriser les calculs et les définitions des ratios de structure et de rentabilité ;de faire le diagnostic financier de leurs sociétés coopératives ;de détecter la pérennité et le développement de leurs sociétés coopératives ; de prendre la décision et s'assurer la gestion financière de leurs sociétés coopératives ; de détecter les performances de leurs sociétés coopératives ; d'en assurer la gestion des ressources humaines et le système d'information et de communication ainsi que de bien définir les indicateurs financiers les plus pertinents.

L'atelier permettra par ailleurs aux membres des sociétés coopératives d'avoir des compétences de bien gérer les conflits susceptibles de fragiliser la viabilité de leurs sociétés coopératives.

Les participants sont les membres de sept sociétés coopératives basées dans les communes de Muramvya, Mbuye, Rutegama, Kiganda et Bukeye pour la province de Muramvya et dans les communes de Rango et Muhanga pour la province de Kayanza.

Signalons que Caritas Burundi prévoit organiser du 28 au 30 novembre 2022 un atelier consacré à l'échange d'expérience entre les membres de ces différentes sociétés coopératives.